

DÉLIBÉRATION

Membres en exercice : 80

Présents : 52

Pouvoirs : 11

CONSEIL DE TERRITOIRE SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2019 A 20H00

Délibération CT2019/11/05-05 – Désignation d'un représentant de l'Établissement public territorial au sein de Batigère en Ile-de-France

Rapporteur : Claude CAPILLON, Président

DATE DE CONVOCATION : 30 octobre 2019

PRÉSIDENCE de Claude CAPILLON, Président de l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est

LIEU DE RÉUNION : salle du Conseil de Noisy-le-Grand, place de la Libération à Noisy-le-Grand (93160)

PRÉSENTS : Mmes et MM. AMERICO Michel, AMORE Félicité, AMOZIGH Joëlle, ARCHIMEDE Pierre, AUBRY Bénédicte, BARBIERI Michel, BARRAUD Amélie, BARTH Franck, BONNEAU Alex, BORDES Roselyne, BOUDJEMAI Kaïssa, BOUVARD Jacques, CAPILLON Claude, CHOULET Michèle, CISSE Mariam, CLAVEAU Michèle, COPPI Katia, CRANOLY Rolin, DE GALLIER DE SAINT-SAUVEUR Thibaud, DELORMEAU Christine, DEMUYNCK Christian, DESHOGUES Monique, EPINARD Serge, FICCA Grégory, FIGEL-MARTEL Sylvie, GAUTHIER Christine, GENESTIER Jean-Michel, HAGEGE Dominique, HARDEL Patrice, HUART Marie-Claude, ISCACHE Martine, KLEIN Olivier, LE MASSON Gilbert, LE TALLEC Bernard, LEMOINE Xavier, MAGE Pierre-Etienne, MAHEAS Jacques, MARSIGNY Brigitte, MARTIN Pierre-Yves, MARTINACHE François, MARTINS Marylise, MIERSMAN Michel, MILOTI Donni, RATEAU Chantal, RICHARD Stéphanie, ROY Patrice, SCHLEGEL Eric, SCHUMACHER Alain, TAYEBI Samira, TESTA Richard, TORO Ludovic, VAVASSORI Patricia.

ABSENTS/POUVOIRS : Mmes et MM. ALLEMON Eric, AWAD-SHEHATA Stéphanie, BAILLY Dominique, BENTAHAR Abdelkader (pouvoir à DELORMEAU Christine), BLUTEAU Jean-Michel, BODIN Roger, BOUCHER Martine, BOURICHA Fayçale (pouvoir à KLEIN Olivier), BOYER Jean-Pierre, CADORET Henri, CARBONNELLE Serge, DALLIER Philippe (pouvoir à COPPI Katia), FAUBERT Jacques, FAUCONNET Jean-Paul, GUILBERT Georges, HELENON Joëlle (pouvoir à MARSIGNY Brigitte), ITZKOVITCH Ivan, LELLOUCHE Nicole (pouvoir à MARTIN Pierre-Yves), MALJEAN Jean-Pierre, MANTEL Aurélie, MAUPOUSSIN Stéphanie (pouvoir à TAYEBI Samira), METTEIL Magali (pouvoir à DE GALLIER DE SAINT-SAUVEUR Thibaud), PELISSIER André, PRUDHOMME Gérard (pouvoir à FICCA Grégory), REYGNAUD Marie-Françoise (pouvoir à SCHUMACHER Alain), SARDA Patrick (pouvoir à GAUTHIER Christine), THIBAUT Magalie, VIEUX-COMBE Evelyne (pouvoir à MAHEAS Jacques).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Franck BARTH.

Accusé de réception en préfecture
093-200058790-20191112-CT2019-11-05-05-
DE
Date de télétransmission : 12/11/2019
Date de réception préfecture : 12/11/2019

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 59 XV,

VU le décret n°2015-1662 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand-Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Noisy-le-Grand,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5219-2 et suivants,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment l'article L. 422-2-1,

VU le Code de commerce, et plus particulièrement l'article L. 225-76,

VU la délibération n°CT2016/03/08-04 du Conseil de territoire en date du 16 mars 2016 relative à la désignation des représentants de l'Etablissement public territorial aux assemblées générales d'actionnaires des sociétés anonymes d'HLM, parmi lesquelles la SOVAL,

CONSIDERANT que la société BATIGERE en ILE DE France est issue de la fusion entre les sociétés BATIGERE Ile-de-France, NOVIGERE et SOVAL en date du 26 juin 2018,

CONSIDERANT que l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est est devenu depuis le 26 juin 2018 actionnaire de la société BATIGERE en ILE DE France (273 actions), et a été nommé, dans ce cadre, Conseiller au sein du Conseil de Surveillance de BATIGERE en ILE DE France,

CONSIDERANT qu'il convient de désigner un représentant permanent de l'Etablissement public territorial au sein du Conseil de Surveillance de Batigère en Ile-de-France, conformément à l'article L. 225-76 du code de commerce,

Après en avoir délibéré,

- **A l'unanimité**

DESIGNE Madame Mariam CISSE pour représenter l'Etablissement public territorial au sein de Batigère en Ile-de-France.

Ainsi fait et délibéré en séance, le 05/11/2019.

Affiché - Notifié le **12 NOV. 2019**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil sis 7, rue Catherine Puig à Montreuil (93558). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site Internet www.telerecours.fr.



Le Président,

Claude CAPILLON

Accusé de réception en préfecture
093-200058790-20191112-CT2019-11-05-05-DE
Date de télétransmission : 12/11/2019
Date de réception préfecture : 12/11/2019